

Modalités d'inscriptions et de réservations

Dates de réservations :


Les familles peuvent réserver du 27/03/2026 au 10/04/2026 mais une priorité est donnée aux familles suivant la commune de résidence et les conventionnements entre communes :


MODALITES DE RESERVATIONS :	Habitants Péaule :	Habitants Arzal :	Habitants Le Guerno :	Habitants Marzan :	Autres habitants :
Jours ponctuels jeunesse EF 	du 27/03/26 à 17h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 01/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	<u>À partir de la 6ème :</u> du 01/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00. <u>Avant la 6ème :</u> du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.

A compter du 10/04/2026 à 9h00, les annulations seront facturées et le portail famille sera fermé aux réservations. Cependant suivant le reste des places disponibles, il restera possible de prendre vos réservations par téléphone.

Légende :

EF Espace Famille ouvert 24h/24h selon le planning ci-dessus;

 sur place uniquement aux horaires d'ouverture du PEJ (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h);

 par téléphone uniquement aux horaires d'ouverture du PEJ (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Utilisation de l'espace famille :

ETAPE 1 : à faire par la famille dès le 20/03/2026 :

Inscrire votre enfant dans « JEUNESSE PRINTEMPS 2026 »

ETAPE 2 : à faire par la famille à partir du 27/03/2026 à 17h00 :

Cocher les réservations que vous souhaitez effectuer, sur le calendrier.
Attention les cases grisées ne peuvent pas être cochées.

ETAPE 3 : ENREGISTRER VOS RESERVATIONS

Pour que vos réservations soient bien prises en compte, il faut impérativement que vous cliquiez sur « enregistrer » en bas à droite de votre écran.



ETAPE 4 : à faire par la famille pour vérification :

Vérifier la disponibilité des places.

Exemple :

Matin
09:00 - 11:50



= Réservation validée



= Réservation en liste d'attente

Les partenaires :



Service animation jeunesse Péaule

Rue Saint Michel
56 130 PEAULE
Tél : 02 97 42 82 08
animation@peaule.fr
www.peaule.fr

Les différents dispositifs d'accueil de vos enfants



Entrée espace jeunes



Le Pass Jeunes est un dispositif d'accueil complémentaire au Junior Pass (8 ans et + de l'ALSH). Ainsi, les jeunes de 10 à 13 ans ont accès aux programmes du Junior Pass comme à celui spécifique du Pass Jeunes. Il est possible de mixer sur la journée les activités de ces 2 programmes.

L'Espace Jeunes est un dispositif d'accueil spécifique ados. Des activités sont proposées à la 1/2 journée, journée ou soirée.

Pour ces deux dispositifs, il est possible également de venir le temps souhaité sur le créneau Espace libre.

Adhésion annuelle Espace Libre: 5€ de septembre 2025 au 31 août 2026.

Horaires: selon programme.



Objectif de l'année 2026:

_ Promouvoir la bienveillance.

Objectifs des vacances de Printemps 2026 :

- _ Favoriser le bien être du jeune.
- _ L'aider à se responsabiliser.
- _ Favoriser l'estime de soi.
- _ Découvrir de nouvelles activités.

Tarifications

Le règlement de l'accueil de vos enfants sera inclus dans la facturation mensuelle du mois suivant.

Bénéficiaires BONS CAF AZUR :

Le dispositif évoluant, merci de prendre contact avec le Service Animation Jeunesse.

Mode de Paiement: prélèvements, chèques vacances ANCV, espèces, CESU papier, paiement en ligne

Pour établir vos tarifs (gamme tarifaire selon code couleur), munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et d'un justificatif de domicile, afin d'établir les tarifs auxquels vous avez droit.

ou par chèques à l'ordre de **Régie 21058 Animation Jeunesse Péaule.**

Remboursement ou annulation, et, pour plus de renseignements, se référer au règlement intérieur disponible sur place et sur www.peaule.fr.

En fonction du nombre d'inscrits aux activités du programme le Service Animation Jeunesse se réserve le droit d'annuler l'animation et / ou de la modifier.

			Péaule et conventionnées				
Le tarif appliqué est défini proportionnellement au QF entre les tarifs minimums et maximums			Code Tarifaire	Tarif mini en € QF ≤ 300	Tarif maxi en € QF ≥ 1800	Tarif Hors Convention mini en € QF ≤ 300	Tarif Hors Convention maxi en € QF ≥ 1800
TEMPS EXTRASCOLAIRES	ACTIVITES SANS PRESTAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1/2 J	A	4,40	5,50	5,50	7,50
		TARIF JOURNEE	B	6,60	9,60	9,60	13,00
	ACTIVITES AVEC PRESTAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1	C	7,60	9,70	9,70	13,10
		TARIF 2	D	12,00	15,20	15,20	20,60
		TARIF 3	E	14,10	18,80	18,80	25,40
		TARIF 4	F	17,10	21,10	21,10	28,50
	TARIF 5	G	21,70	28,10	28,10	38,00	
Forfait d'adhésion à l'Espace Jeunes			5,00				
TEMPS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	REPAS	Enfant		4,00	4,50	4,00	4,50
	GOUTER (facturé pour toutes présences en périscolaire et après-midi ou journées à l'ALSH extrascolaire).			0,50	0,50	0,50	0,50
	ACCUEIL PERISCOLAIRE ET GARDERIE EXTRASCOLAIRE (au quart d'heure).			0,51	0,59	0,51	0,59

Equipe d'encadrement



Thomas



Ambre